

TARIFS usagers non scolaires

Nb. de zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abon. mensuel	Abon. annuel*
1	Intérieur d'une frontière ou franchissement d'une frontière	1,90 €	14 €	40 €	34 €
2	Franchissement de deux frontières	3,90 €	25 €	51 €	43 €
3	Franchissement de trois frontières	5,80 €	37 €	76 €	64 €

*coût mensuel valable pour un engagement d'un an.

Des abonnements intermodaux avec les réseaux urbains et la SNCF existent. Plus d'infos sur Anjoubus.fr

TARIFS spécifiques

Tarif solidarité (carte délivrée en gare routière ou formulaire à retirer en mairie), réservé aux bénéficiaires du RSA de base [RMG] et leurs ayants droit, aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé.

Tarif Icar (carte délivrée en mairie ou en gare routière), pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire.

Tarif Icar + (carte délivrée en gare routière), pour les étudiants boursiers.

Tarif des personnes en situation de handicap

Demi-tarif sur tous les titres (sur présentation de la carte d'invalidité d'un taux > ou égal à 80%)

Billet groupe (valable de 2 à 6 personnes pour la journée).

Où se renseigner

Gare Routière - Esplanade de la gare - ANGERS
tél. 0 820 16 00 49, ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 19h30.

et sur anjoubus.fr

Où acheter son titre

Tous les titres sont disponibles en gare routière. Les tickets à l'unité et les carnets de 10 tickets sont également vendus à bord des véhicules.

www.anjoubus.fr



LES COMMUNES CI-DESSOUS SONT DESSERVIES EN TRANSPORT À LA DEMANDE.

UN VÉHICULE PASSE VOUS PRENDRE À VOTRE ARRÊT ANJOURBUS ET VOUS AMÈNE SUR LA LIGNE RÉGULIÈRE N° 24*



En cas de situation perturbée,
veuillez consulter [anjoubus.fr](http://Anjoubus.fr)
et pour plus de précisions :
CAA 02 41 69 10 00

Cette ligne ne circule pas les jours fériés.

1 - Dessert Saint-Georges-sur-Loire,
place Jumilly sur Trottoir face à l'abribus.

NOTA - Pour la desserte Saint-Georges-sur-Loire - Angers, voir aussi la ligne 22.

● - Jour de circulation.

IMPORTANT

Ligne en déclenchement à la demande
réservation préalable obligatoire
(au plus tard la veille avant 16h00
pour le lendemain) au 0 241 814 814
ou sur www.anjoubus.fr

Les horaires SNCF sont donnés à titre indicatif
et sont à vérifier auprès de la SNCF.

Angers >> Ingrandes >> Saint-Florent-le-Vieil

HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

Période de circulation	LMMe JV	Me	V	LMMe JV	S	LM JV	LMMe JV
Renvoi à consulter					1		
Numéro de service	209	211	212	213	214	215	216
Circule pendant les périodes scolaires	●	●	●	●	●	●	●
Circule pendant les vacances scolaires	●	●	●	●	●	●	●
ARRIVÉE SNCF de PARIS	11.30					17.26	
ARRIVÉE SNCF de NANTES		12.37		16.36	16.36	17.36	18.03
ANGERS - Gare Routière et SNCF	12.05	13.05	16.35	17.27	17.27	17.57	18.34
ANGERS - Château	12.07	13.07	16.40	17.32	17.32	18.02	18.36
ANGERS - Dumesnil	12.11	13.11	16.45	17.37	17.37	18.07	18.40
ANGERS - Patton	12.16	13.16	16.50	17.42	17.42	18.12	18.45
SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES - Mairie de Saint-Jean	12.25	13.25	17.05	17.57	17.51	18.21	18.54
SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES - Croisée	12.28	13.28	17.08	18.00	17.54	18.24	18.57
SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES - Galilée	12.29	13.29	17.09	18.01	17.55	18.25	18.58
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX - Bourg de Saint-Martin	12.35	13.35	17.15	18.07	18.01	I	19.04
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX - Beausoleil	12.38	13.38	17.18	18.10	18.04	I	19.07
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX - D723 Point du Jour	12.39	13.39	17.19	18.11	18.05	18.31	19.08
SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE - Rue Neuve Belle	I	I	17.24	18.16	I	I	I
SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE - Place Jumilly	I	I		18.19	I	I	I
SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE - Place de l'Église	12.44	13.44			18.08	18.35	19.13
SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS - Cure Bourse	12.50	13.50			18.12	18.40	19.19
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE - Centre	12.54	13.54			18.15	18.45	19.23
INGRANDES-SUR-LOIRE - Tournebride	12.58	13.58			18.21	18.51	19.27
INGRANDES-SUR-LOIRE - Passerelle SNCF	13.00	14.00			18.22	18.52	19.29
INGRANDES-SUR-LOIRE - La Riottière	13.03	14.03			18.25	18.55	19.32
VARADES - Place de La Victoire	13.10				18.32		19.39
SAINTE-FLORENT-LE-VIEIL - Place de la Févrière	13.14				18.36		19.43



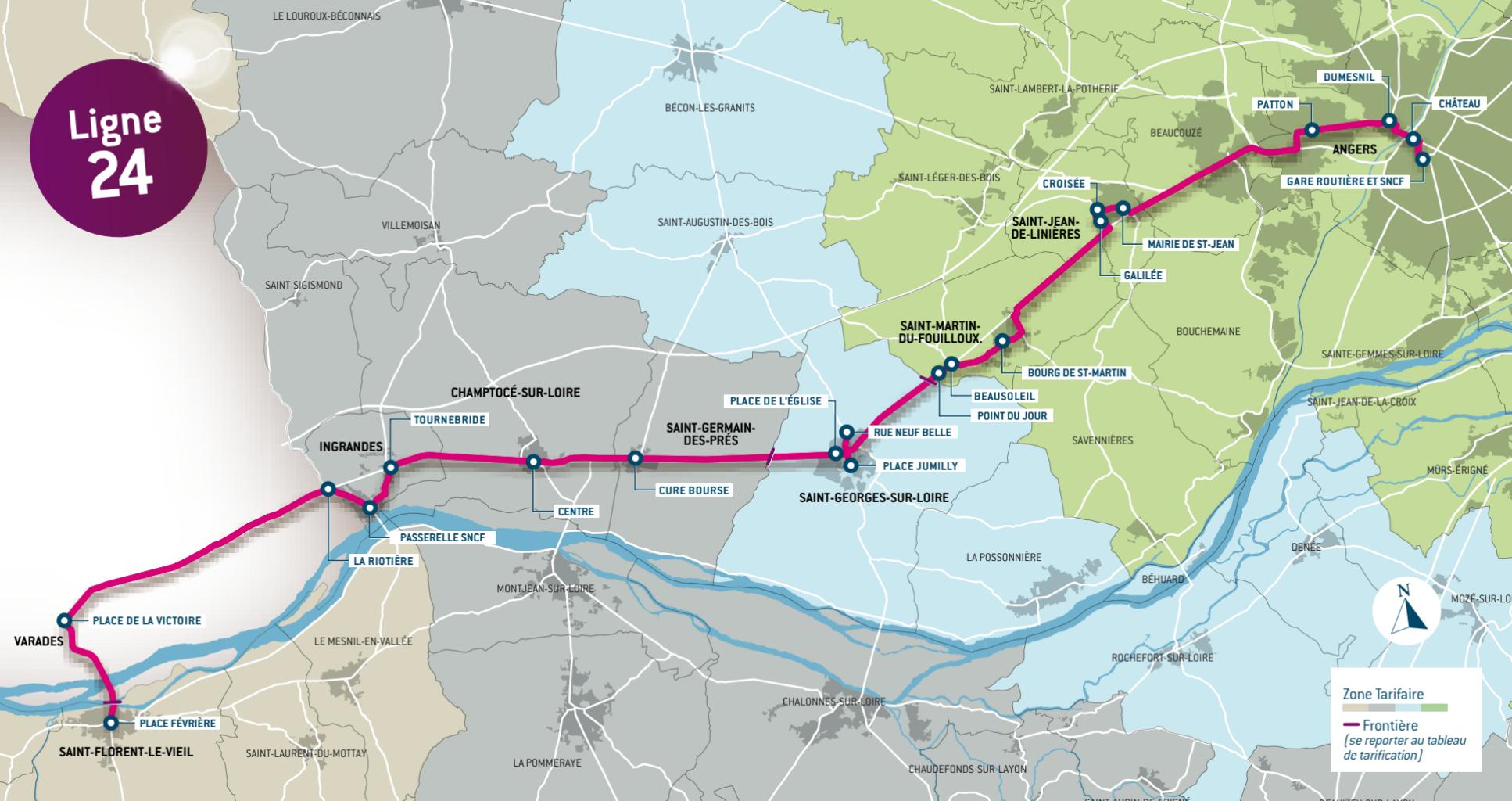
HORAIRES DU 2 SEPTEMBRE 2014
AU 3 JUILLET 2015

Ligne 24
ANGERS >> INGRANDES
>> ST-FLORENT-LE-VIEIL



www.anjoubus.fr

Anjoubus
CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE



Vacances scolaires

Toussaint samedi 18 octobre matin au dimanche 2 novembre inclus du samedi 20 décembre matin au dimanche 4 janvier inclus

Noël du samedi 7 février matin au dimanche 22 février inclus

Hiver du samedi 11 avril matin au dimanche 26 avril inclus

(sous réserve d'éventuelles modifications du calendrier scolaire par l'académie)

Saint-Florent-le-Vieil >> Ingrandes >> Angers

HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

Période de circulation	LMMe JVS	LMMe JV	LMMe JV	S	LMMe JVS
Renvoi à consulter					
Numéro de service	203	202	204	207	205
Circule pendant les périodes scolaires	●	●	●	●	●
Circule pendant les vacances scolaires	●		●	●	●

SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE	06.35			13.20	
VARADES - Place de La Victoire	06.39			13.24	
INGRANDES-SUR-LOIRE - La Riotière	06.46	07.20	08.48	13.31	
INGRANDES-SUR-LOIRE - Passerelle SNCF	06.49	07.23	08.51	13.34	
INGRANDES-SUR-LOIRE - Tournebride	06.51	07.25	08.53	13.36	
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE - Centre	06.55	07.29	08.57	13.40	
SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE	06.59	07.01	07.33	09.01	13.44
SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE	07.05	07.07	07.39	09.07	13.50
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX - Beausoleil	07.11	I	I	I	13.56
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX - Bourg de Saint-Martin	07.14	I	I	I	13.59
SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES - Galilée	07.20	I	I	I	14.05
SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES - Croisée	07.21	I	I	I	14.06
SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES - Mairie de Saint-Jean	07.24	I	I	I	14.09
ANGERS - Patton	07.34	I	07.59	I	14.17
ANGERS - Dumesnil	07.39	I	08.04	I	14.22
ANGERS - Château	07.42	07.26	08.07	09.30	14.25
ANGERS - Gare Routière et SNCF	07.44	07.28	08.09	09.32	14.27

DÉPART SNCF VERS PARIS	08.09		08.39		14.39
DÉPART SNCF VERS NANTES	08.20		08.35		15.35

